

R.T.T Route et Tout-terrain



Toute l'information des réunions de votre club



À vélo tout est plus beau !

SOMMAIRE

Allégeons le groupe 2 !	1
Notre pause-café réussie	2
Ouverture de la saison 2023 du CoReg à Espalion (Aveyron)	2-3
On est retourné dans les Corbières	4-5
La pause-café de Prades	5
Tour de France à vélo pour un cyclo de Saint-Cyp	5
Du côté des magazines	6
Bienvenue à Philippe	6
Carte JUSTBIKE 2023	6
Repas dansant de l'été	6-7
Débrider un vélo à assistance électrique peut coûter cher	8-9
Que se passe-t-il si vous débridez votre VAE ?	9
Non respect des normes ➡ Législation vélo moteur ou cyclomoteur	9
Andorre, c'est bientôt	10
Aix-les-Bains : versement du solde	10
6ème randonnée des cyclotines : appel à bénévoles	10
A partir du mardi 25 avril, on partira à 8h00	10
Les événements du mois	10

**RÉUNION MENSUELLE
VENDREDI 5 MAI A 18H00**



Allégeons le groupe 2 !

Depuis plusieurs sorties, je constate que le nombre de cyclos qui partent avec le groupe 2 atteint souvent, et parfois même dépasse, vingt personnes. En terme de sécurité, ce n'est pas du tout raisonnable.

Si l'article R 431-7 du Code de la route ne précise pas la composition numérique d'un groupe, les « Règles de circulation pour les cyclistes » édictées par la sécurité routière, précisent « Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le ».

Quant à la FFCT, elle préconise de « se fractionner par petits groupes », voire de « se scinder en sous-groupes de 4 à 8 cyclistes »

Déplacements en groupe des cyclotouristes

L'article R. 431-7 du *Code de la route* autorise sous conditions la circulation à deux de front sans préciser la composition numérique d'un groupe. Dans le cadre des activités pratiquées et de la recherche constante de l'amélioration des conditions de sécurité, la FFCT recommande aux cyclotouristes de ne pas rouler en groupes importants qui génèrent des ralentissements de circulation, **mais de se fractionner par petits groupes sans jamais rouler à plus de deux de front et de respecter** en toutes circonstances les prescriptions de l'article R. 431-7 qui imposent de se mettre en simple file dans les circonstances suivantes :

- ✓ lorsqu'un conducteur de véhicule à moteur annonce son approche afin qu'il puisse effectuer en toute sécurité les manœuvres de dépassement et de rabattement définies dans l'article R. 414-4 I à IV,
- ✓ dès la chute du jour,
- ✓ dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent.

Afin de diminuer les risques que constitue le fait de rouler dans un peloton trop important, le conseil d'administration du club, lors de sa séance du 3 avril, a décidé que le groupe 2 serait désormais constitué de 2 sous-groupes ; le groupe 2A, en principe un peu plus rapide, emmené par Lucien et le groupe 2B piloté par Patrice. Pour ce faire, au départ de chaque sortie, si le nombre de cyclistes du groupe 2 dépasse une douzaine d'unités, il conviendra de se répartir dans 2 sous-groupes équilibrés en nombre.

Gageons aussi que, lorsque Lucien et/ou Patrice seront absents, d'autres capitaines de route sauront prendre le relais. Je compte sur vous.

Bruno

Notre pause-café réussie

Tous les ingrédients étaient réunis pour qu'elle le soit. Le principal : le beau temps. La veille, la tram' soufflait pourtant à 100 à l'heure, mais le jour « J » elle avait gentiment baissé à 40. De plus, le soleil brillait et la température à l'ombre dépassait les 22°. Et on était pourtant un 12 mars ! L'équipe organisatrice ensuite, c'est-à-dire le Conseil d'Administration au complet, sourire à l'appui, qui accueillait les clubs amis.

Le ravitaillement enfin fourni par l'Hyper Casino. Abondant et varié, merci Madame Laroche. C'est dans ce contexte que plus de 250 cyclos sont venus passer quelques instants avec nous. La municipalité nous a montré l'intérêt qu'elle portait à notre activité puisque le maire Stéphane Loda en personne accompagné d'Armande Barrière, adjointe, et Sylvie Santmann, conseillère municipale, sont venus partager une tasse de café avec nous. La covid et ses affres semblent maintenant bien derrière nous. Place à nouveau à la convivialité.



Ouverture de la saison 2023 du CoReg à Espalion (Aveyron)

Classiquement la première réunion du comité directeur du CoReg et des présidents de CoDep est suivie d'une petite randonnée commémorative, organisée par le club local, et qui marque l'ouverture de la saison du CoReg.

Cette manifestation est héritée de l'ancienne ligue Midi Pyrénées et est dédiée à Albert Bures, qui fut un grand président de cette ligue et plus largement un grand sportif (rugby).

Cette année nous étions accueillis par le Vélo Club Espalionnais qui nous a concocté une sortie relativement courte, 40 km, ouverture de saison oblige, mais très agréable.

Bien sûr, les jours précédents il avait plu, bien sûr nous avons eu droit, sur la portion de route la moins aménagée à une bruine...intense. Mais le plaisir était là, d'autant que l'encadrement efficace du Vélo Club Espalionnais nous a évité de réfléchir au respect du circuit.

Nous sommes partis d'Espalion petite ville de Caractère en direction de St Come d'Olt, tout proche, où nous avons eu droit à un détour touristique dans les ruelles et vieilles pierres. Nous pouvions dès lors aborder la principale et quasiment unique difficulté de la journée. Une côte de 10 km, à la pente fort honorable, qui a vite transformé la veste d'hiver et le coupe vent en cocotte minute. Bois et champs s'imbriquaient harmonieusement et permettaient de belles perspectives sur la campagne environnante. Puis les bois se sont interrompus pour traverser une coulée de lave qui au dire de certains n'en est pas vraiment une.



Nous avons abouti sur la D 988, départementale très roulante et peu fréquentée ce jour là qui nous a conduit à Bozouls. À cet endroit, le Dourdou, affluent du lot fait un méandre nommé « trou de Bozouls » et qui vaut à ce village d'être un BPF de la province de Guyenne.

Le crachin n'a pas permis une photo nette.

Nous avons ensuite laissé la vallée du Dourdou pour rejoindre celle du lot qui nous a conduit au remarquable village d'Estaing.

Le retour a été ... un retour, la route était bonne certains d'entre nous avions envie de nous amuser, et quelques bosses traîtresses ont consommé l'énergie qui nous restait. *Maurice Batut*



On est retourné dans les Corbières

« En quarante ans de carrière, je ne me suis jamais réveillée avec un réveil. Il faut que je sois à la retraite pour que tu m'annonces que tu vas me faire sonner ton téléphone à 6 heures pour aller faire du vélo ! Tu te moques de moi ? » me dit Evelyne non sans un certain énervement. Après maints pourparlers, nous nous accordons pour 6h15.

C'est donc à 6h12 que je saute de mon lit pour désactiver la sonnerie de mon téléphone avant de déclencher une révolte et me glisse en silence dans la pénombre hors de la chambre. C'est à ce moment précis que je me prends les pieds dans l'écuelle de mon chien réveillant, dans un vacarme effrayant, toute la maisonnée. Je réalise à cet instant que même mon chien me déteste...

Bonne journée en perspective !

A 7h40 précise, Patrice, qui était venu la veille prendre en charge mon destrier, est devant ma porte. Après être allé chercher François, nous nous dirigeons vers Portel les Corbières sous un crachin digne d'un mois d'août bretonnant.

Mauvais présage ?

Eh bien non. Est-ce parce que Jacqueline a marché dans une crotte de chien du pied gauche lors de la traditionnelle photo d'avant départ ? Cette journée s'est parfaitement déroulée comme vous allez le constater.

A 8h45, nous nous élançons dans l'ascension en direction de Fontjoncouse. Arrivés au sommet, en évitant soigneusement le col de Portel, pause banane et premier d'une longue série d'arrêts « prostate ». En effet, j'ai mis en œuvre les préceptes de mon article paru dans le RTT n°213.

Nous dévalons ensuite jusqu'à Coustouge, puis ascension jusqu'à Jonqueres pour débouler, en évitant le col de l'Escabot, vers Talairan. Nous nous y arrêtons pour effectuer un arrêt photo devant une fontaine, déjà connue pour y être passé lors de nos précédentes escapades.

En sortant du village, nos GPS nous détournent de notre parcours, un peu de mauvaise foi ne fait pas de mal, et nous conduisent vers Tournissan. Je précise au passage que ce détour nous permet de franchir le col de Prax, col que nous aurions dû éviter également.

Après avoir rejoint notre route, nous cheminons vers le magnifique village de Lagrasse, classé parmi les plus beaux villages de France. Là, une visite s'impose.

Cette cité médiévale, située sur les rives de l'Orbieu et surplombée par les ruines du Prieuré Saint-Michel de Nahuze érigé au XIème siècle, est riche de nombreux monuments historiques :

- L'abbaye Sainte-Marie datant du VIIIème siècle héberge la communauté des chanoines réguliers de la Mère de Dieu depuis 2004. Nous avons d'ailleurs eu la chance, lors de notre visite, de rencontrer un moine de cette communauté transportant sur son épaule un gros fagot de brins de saule. Il nous explique qu'il en réalise des paniers d'osier;
- La Chapelle Saint-Barthélémy de l'Abbaye;
- Le Pont-Vieux datant de 1303 sur lequel Lucien nous a immortalisés;
- Le prieuré de Mirailles;
- La chapelle Notre-Dame du Carla;
- La halle du XIVème siècle;
- Et de nombreuses maisons classées.

Une question me taraude, Jésus multipliait les pains, notre moine multipliait-il les cyclistes ? Arrivés à 10, nous repartons à 11. (*Jean Pierre était parti 1/2 heure plus tôt pour aller glaner 3 cols !*)

Après cette agréable visite, nous quittons le village par une route arpentant les flancs de la montagne d'Alaric en direction de Ribaute, puis Fabrezan et nos estomacs nous rappellent qu'il est l'heure de passer à table. Suite à une incompréhension, une partie du groupe déjeune sur une aire de repos pendant que l'autre partie se restaure à la sortie du village de Thézan-des-Corbières. La jonction des deux groupes s'effectue après le déjeuner et notre peloton termine tranquillement son périple jusqu'aux voitures.

Michel, comme à son habitude, nous régale d'une tourte aux olives et d'une délicieuse tarte « Antillaise » que nous dégustons en faisant le bilan de notre sortie. Plus de 80 kilomètres et plus de 700 mètres de dénivelé, 3 cols évités et un franchi par erreur.

C'est repus que nous rentrons, heureux d'avoir passé une superbe journée dans des contrées inhabituelles. *Christian Billery*

Nota : Jean Pierre, avec sa quête de 3 cols supplémentaires, a quant à lui parcouru 100km avec 1200m de dénivelée



Christian règle son GPS. Jean Pierre est déjà à la chasse aux cols et Pascal prend la photo

La pause-café de Prades

On continue à reprendre les bonnes habitudes d'avant covid. Trois possibilités s'offrent à nous pour participer à cette pause-café, la plus éloignée dans le département

1/ Y aller en voiture et de là faire le parcours de 55 km pour 957 mètres de dénivelé qui tourne autour de Prades et qui peut donc être raccourci de 5, 10 ou 15 km avec à chaque fois 100 mètres de dénivelé en moins.

<https://www.openrunner.com/route-details/13994684>

RDV au parking à proximité du restaurant près du petit lac à 8h30.

Départ de Prades à vélo à 8h45, pause-café puis circuit.

RDV resto à 12h30/12h45 - Repas à 25€ tout compris (plat, salade, dessert, vin et café)

Inscriptions sur la fiche au club au plus tard le 13 avril

2/ Aller en voiture jusque Le Soler puis faire un circuit passant par Prades

3/ Partir du club pour le circuit Rivesaltes, Baixas, Le Soler, Ponteilla, Villeneuve-de-la-Raho

Tour de France à vélo pour un cyclo de Saint-Cyp

A partir du 7 mai, un adhérent du club de Saint-Cyprien va effectuer seul et sans assistance un Tour de France à vélo (5100km) pour mieux sensibiliser sur le cancer des testicules dont est décédé son fils à l'âge de 19 ans.

La Fédération Française de Cyclotourisme a été sollicitée pour faciliter la recherche d'hébergements dans les villes-étapes retenues.

Notre amicale a effectué un don de 50€ à travers la cagnotte mise en ligne.

Si, à titre personnel, vous souhaitez apporter votre soutien, vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'accéder à la cagnotte en ligne :

https://www.leetchi.com/c/mon-tour-de-france-a-velo-pour-le-cancer?utm_source=copylink&utm_medium=social_sharing

Du côté des magazines

« Cyclotourisme » :

- Tout sur la Semaine Fédérale à Pont-à-Mousson (54). *Qui, de l'ACC y participera?*
- Et sur la Semaine Européenne à Plasencia en Espagne
- Le Tour cyclotouriste (1/2 Tour de France) 19 août-8 septembre 2300€
- En Pologne à vélo (*René connaît*)
- 5700km aux Etats-Unis à 75 ans
- Au pied du Mont Blanc : somptueux
- Les bénéfices du sport sur la santé.

« Le Cycle » :

- Massif des Vosges : terrain de jeu idéal pour les cyclos. *Michèle et Bernard qui y roulent tous les deux ans le confirment. Très belles routes, beaux paysages, ascensions très accessibles.*
- Col du Granier 1134m (38). Par son versant Est redoutable mais esthétique.
- Les voyages à vélo : 7 itinéraires à base de véloroutes. *Colette et Didier ont fait en grande partie la vélodyssée entre Nantes et Hendaye voilà quelques années.*

Bienvenue à Philippe



Je m'appelle Philippe DIDIER, je suis marié, 2 enfants. Je suis né à Paris, ma femme en Ariège. Nous avons vécu dans différentes régions de France ainsi que plus de 10 ans dans les DOM-TOM.

Je suis passionné de sport et notamment de cyclisme. Nos autres passions sont les voyages et les animaux. Pour la retraite, nous avons choisi les Pyrénées-Orientales pour son climat, la mer, la montagne, ses paysages.
Sportivement

Carte JUSTBIKE 2023



JUSTBIKE propose aux licenciés du club exclusivement une carte « membre privilège » permettant de bénéficier des avantages suivants :

- 1 révision complète gratuite de leur vélo (1 par carte)
 - 10% de remise sur toutes les pièces détachées
 - 10% de remise sur le taux horaire de l'atelier
 - un prix net sur l'achat de vélo neuf
 - une promotion mensuelle sur des pièces ou articles définis
- Pour obtenir la carte, vous rapprocher de Jean-Louis Casenove.

Repas dansant de l'été

Ce sera le samedi 3 juin à partir de midi à l'Aquarius; il sera animé par le même DJ qu'en janvier. Inscriptions sur la fiche au club le 21 mai dernier délai; 80 places maximum. L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du chèque ou du virement à l'ordre de AC Canet.

Attention : premiers inscrits, premiers servis

Hôtel
aquarius
CANET-PLAGE .fr

**40 Avenue du Roussillon
Canet-Plage**

SAMEDI 3 JUIN 2023 A MIDI



Sangria d'accueil

Buffet complet à volonté

Entremet diplomate

Vin du Roussillon

(Une Bouteille pour 3)

Un Café

35€ pour les licenciés et les membres bienfaiteurs

43€ pour les conjoints ou compagnons non membres bienfaiteurs et les amis

INSCRIPTIONS LE 21 MAI DERNIER DÉLAI - 80 places maximum

Débrider un vélo à assistance électrique (VAE) peut coûter cher



Communiqué de Denis VITIEL, Président de la commission « Sécurité technique et VAE » à la Fédération Française de Cyclotourisme.

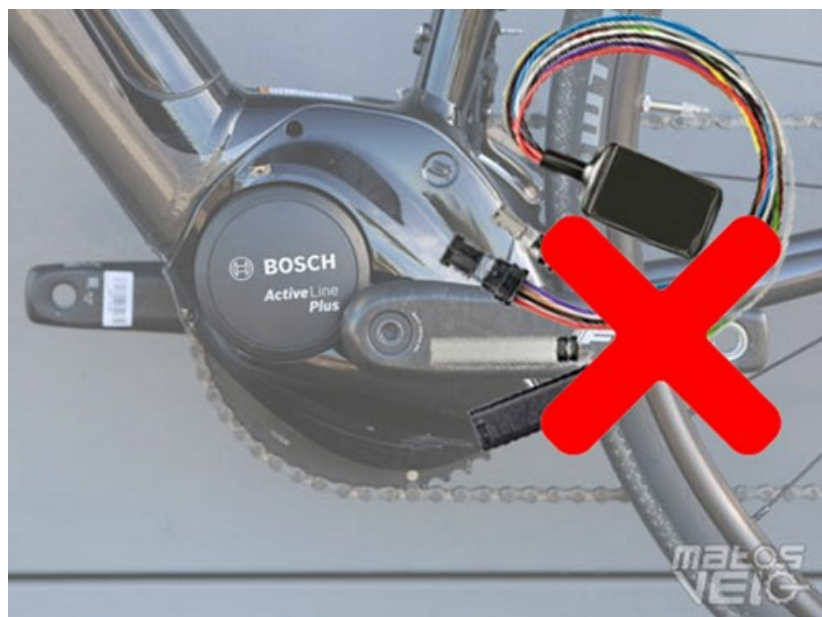
Débrider un Véhicule à Assistance Electrique peut désormais vous coûter un an de prison. Sont concernés tous les Engins de Déplacement Personnel motorisés, notamment les Vélos à Assistance Electrique (VAE).

Jusqu'à présent, la législation restait assez floue pour ceux qui débridaient leur VAE limité d'origine à 25km/h, et nombreux sont ceux qui étaient tentés d'acheter un kit de débridage, faisant ainsi sauter cette limite de 25km/h, permettant ainsi une assistance parfois bien au-delà des 35-40km/h. Dangereux et surtout, totalement illégal.

L'Article L317-1 du Code de la route a été modifié par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019.

« Le fait, pour le responsable de l'exploitation d'un véhicule de transport routier, d'un engin de déplacement personnel à moteur ou d'un cycle à pédalage assisté soumis à une obligation de limitation de vitesse par construction, de ne pas respecter cette obligation, de modifier, ou, en tant que commettant, de faire ou de laisser modifier le dispositif de limitation de vitesse par construction afin de permettre au véhicule, à l'engin ou au cycle de dépasser sa vitesse maximale autorisée, est puni d'**un an d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.**

Le préposé est passible des mêmes peines lorsque l'infraction résulte de son fait personnel.



Toute personne coupable de ce délit encourt également la **peine complémentaire de suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire**, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Le véhicule, l'engin ou le cycle sur lequel l'infraction a été commise est immobilisé et retiré de la circulation jusqu'à ce qu'il ait été mis en conformité ou réparé. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent alinéa. »

A noter que les fabricants de kits de débridage encourtent pour leur part jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende (article L317-5 du code de la route). Reste à savoir si, comme pour les cyclomoteurs débridés et « kités », il y aura une réelle répression et qui formera les Forces de l'Ordre au dépistage des véhicules débridés et aux Douanes de bloquer les importations.

Enfin aussi étrange que cela puisse paraître, il n'est pas interdit de vendre les accessoires permettant de passer l'assistance de 25km/h à 45 km/h. Par contre, un magasin qui monte un kit et/ou entretient un vélo à assistance électrique modifié et quel que soit le type de réparation n'ayant pas de relation avec le moteur risque beaucoup. Sa responsabilité est engagée et il pourra être tenu pour responsable en cas d'un accident du propriétaire du vélo. L'année dernière, trois magasins en France ont dû fermer leurs portes pour ce motif.



Denis Vitell
Président Commission Sécurité, technique &
VAE

+ 33 (0)4 76 47 14 70

+ 33 (0)6 71 67 98 16

denis.vitell@ffvelo.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand – CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Que se passe-t-il si vous débridez votre VAE ?

Ce n'est plus un VAE donc :

- vous ne pouvez plus rouler avec votre véhicule en club
- vous ne pouvez plus rouler avec votre véhicule dans les randonnées organisées par une structure Fédérale
- En cas de problème, la responsabilité de votre Président(e) pourra être mise en cause s'il est prouvé qu'il savait que votre vélo est débridé.



Non respect des normes ➡ Législation vélo moteur ou cyclomoteur

Ainsi, un vélo ne respectant pas les normes sera considéré comme un **vélo moteur ou un cyclomoteur** et dans ce cas là vous devrez respecter la législation correspondante:

- Disposer, depuis le 1er juillet 2004 d'une plaque d'immatriculation, donc d'une carte grise.
- Souscrire une assurance de type cyclomoteur.
- Porter un casque et des gants homologués motocycle.
- Disposer du brevet de sécurité routière.



Andorre, c'est bientôt

Le nombre de participants à cette cyclomontagnarde « maison » n'a pas varié depuis le début. Nous serons donc 19 participants du 23 au 25 mai. Le solde du séjour sera à verser pour le 1^{er} mai. Les intéressés seront avisés de la somme à verser au préalable, tous n'ayant pas versé le même montant à titre d'arrhes.

Aix-les-Bains : versement du solde

Le solde du séjour à Aix-les-Bains, où 39 d'entre nous se retrouveront pour 6 jours de vélo-tourisme du 14 au 20 juin, est à verser au plus tard le 15 mai. Son montant est de 240,00€/personne.

6ème randonnée des cyclotines : appel à bénévoles

La 6ème édition canétoise de la randonnée des cyclotines aura lieu le dimanche 14 mai matin. L'organisation de cette manifestation nécessite le concours de quelques bénévoles y compris masculins : les postes à pourvoir sont les suivants : capitaines de route, mécaniciens, serre-files, inscriptions, café d'accueil, buffet, photographe. Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur le tableau blanc au club ou en envoyant un mail ou un SMS à Bruno. Merci d'avance pour votre participation.

A partir du mardi 25 avril, on partira à 8h00

A partir du mardi 2 mai, les départs seront avancés d'une demi-heure.
RDV à 07h45 pour un départ à 08h00 le dimanche, le mardi et le jeudi pour tous les groupes
RDV à 08h15 pour un départ à 08h30 le mercredi pour le relax.

LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS

Date	Heure	Pause-café/Randonnée/Destination
9/4	08h30	PC Thuir - Trouillas
13/4	08h30	Collioure, col de Mollo
16/4	08h30	Rivesaltes, Baixas, Le Soler, Ponteilla, Villeneuve-de-la-Raho
	08h45	au départ de Prades : pause-café, circuit, restaurant
18/4	08h30	Château de Jau
23/4	08h30	Tressere, Passa
25/4	08h00	Attention : les départs sont avancés d'une demi-heure
		Sortie journée à Peralada (Espagne)
27/4	08h00	Tautavel
29/4		66 Degrés Sud la cyclo : cyclosporives et cyclotouristiques
	08h00	Signaleurs 66 Degrés Sud
30/4	08h30	Le Boulou, Vives, Llauro
4/5	08h00	Col de Banyuls au départ du club
	09h00	Col de Banyuls au départ d'Argelès-s-Mer

Bonne route à tous!